NOTICE Footclubs

Mon espace club FFF

Engagements par Footclubs ..... Pages 1 à 8

Planning d'engagements de vos équipes ..... Pages 9 à 11

Comment modifier la composition du bureau du club
à effectuer après votre assemblée générale ..... Page 12

Demander un accès à FOOTCLUBS..... Page 14

Confirmer votre engagement accord ou refus

NOTICE ENGAGEMENTS

ETAPE 1 :

- Se Positionner sur la **saison 2022/2023**.
- **Menu compétition - Engagements**.

Pour les clubs pré-engagés par le District : sur le 1er écran les clubs doivent confirmer leur choix avec **ACCORD** ou **REFUS**. Si accord le District validera ensuite définitivement l'engagement. **Pour une équipe pré-engagée, cliquer avant de confirmer votre engagement, sur le lien pré-engagé pour pouvoir accéder au desiderata.**

Si votre équipe n'est pas listée il faudra engager une équipe.

ENSUITE ENGAGER UNE EQUIPE SUPPLEMENTAIRE *: (pour les équipes qui ne se trouvent pas pré-engagées, avec accord ou refus).*

Choisir le centre de Gestion DISTRICT DROME-ARDECHE, cocher la catégorie ou vous souhaitez engager une équipe supplémentaire et suivant.

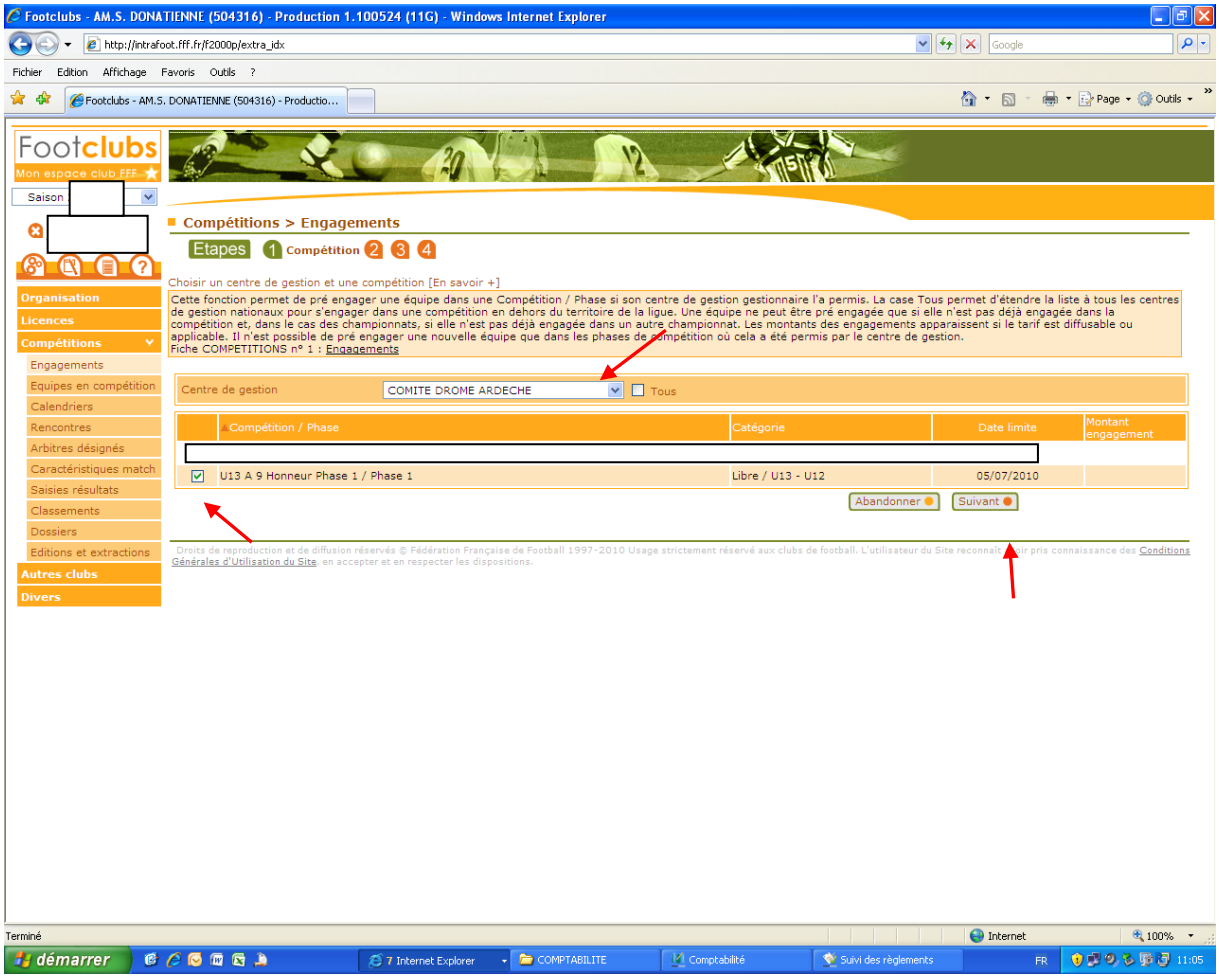

ETAPE 2 :

Engager une équipe puis suivant. :

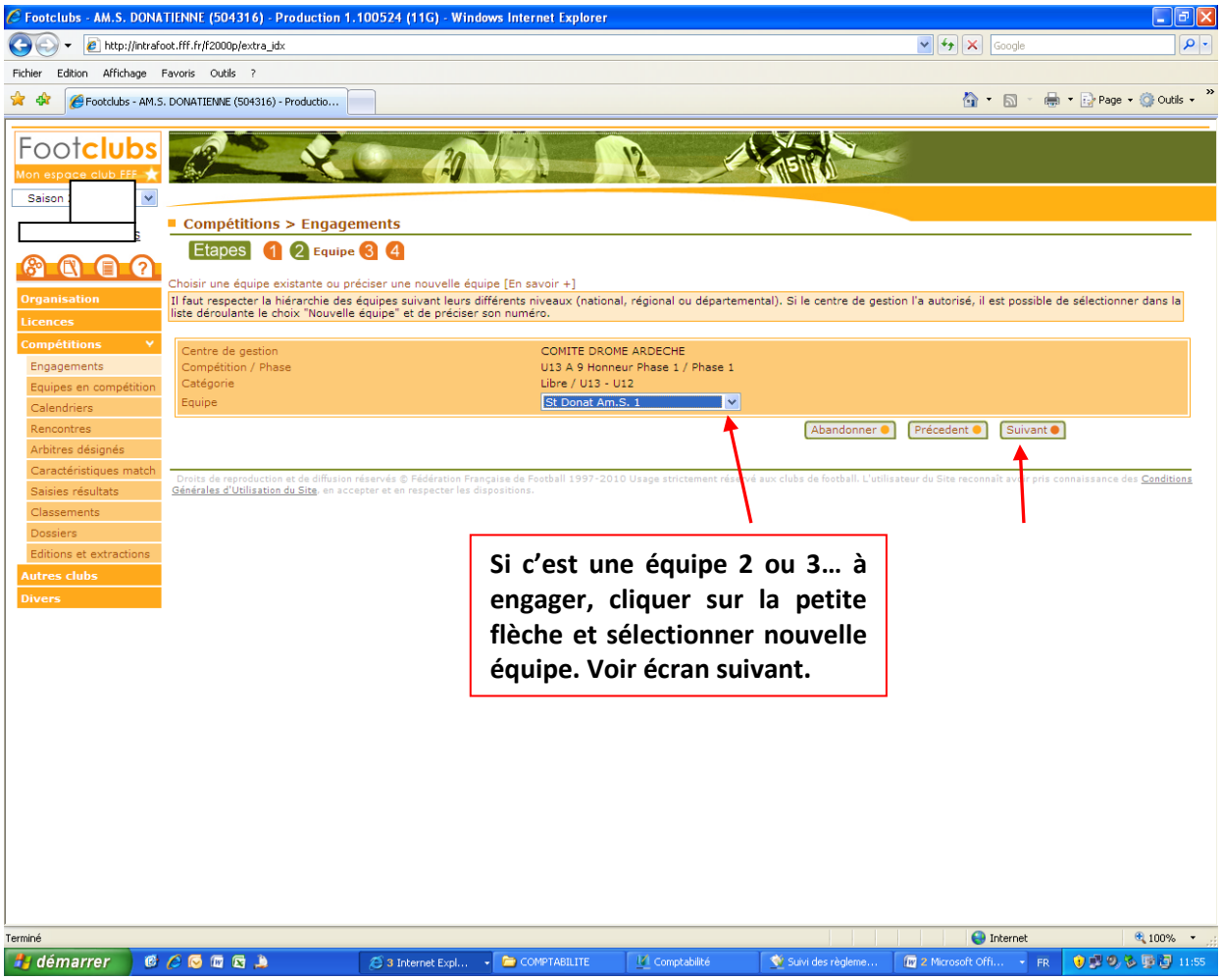

Footclubs - AM.S. DONATIENNE (504316) - Production 1.110321 (11G) - Windows Internet Explorer
Footclubs
Mon espace club FFF
Compétitions > Engagements
Etapes 1 2 Equipe 3 4
Choisir une équipe existante ou préciser une nouvelle équipe [En savoir +]
Il faut respecter la hiérarchie des équipes suivant leurs différents niveaux (national, régional ou départemental). Si le centre de gestion l'a autorisé, il est possible de sélectionner dans la liste déroulante le choix "Nouvelle équipe" et de préciser son numéro.
Centre de gestion
COMITE DROME ARDECHE
Compétition / Phase
U13 A 9 Honneur Phase 1 / Phase 1
Catégorie
Libre / U13 - U12
Equipe
St Donat Am.S. Nouvelle équipe
Numéro équipe
Abandonner
Précedent
Suivant
Organisation
Licences
Compétitions
Engagements
Equipes en compétition
Calendriers
Rencontres
Arbitres désignés
Caractéristiques match
Saisies résultats
Classements
Dossiers
Editions et extractions
Autres clubs
Divers
Indiquer ici le numéro de votre équipe 2, 3…
démarrer

ETAPE 3 :

<u>Indiquer le terrain utilisé par votre équipe</u>, puis suivant.

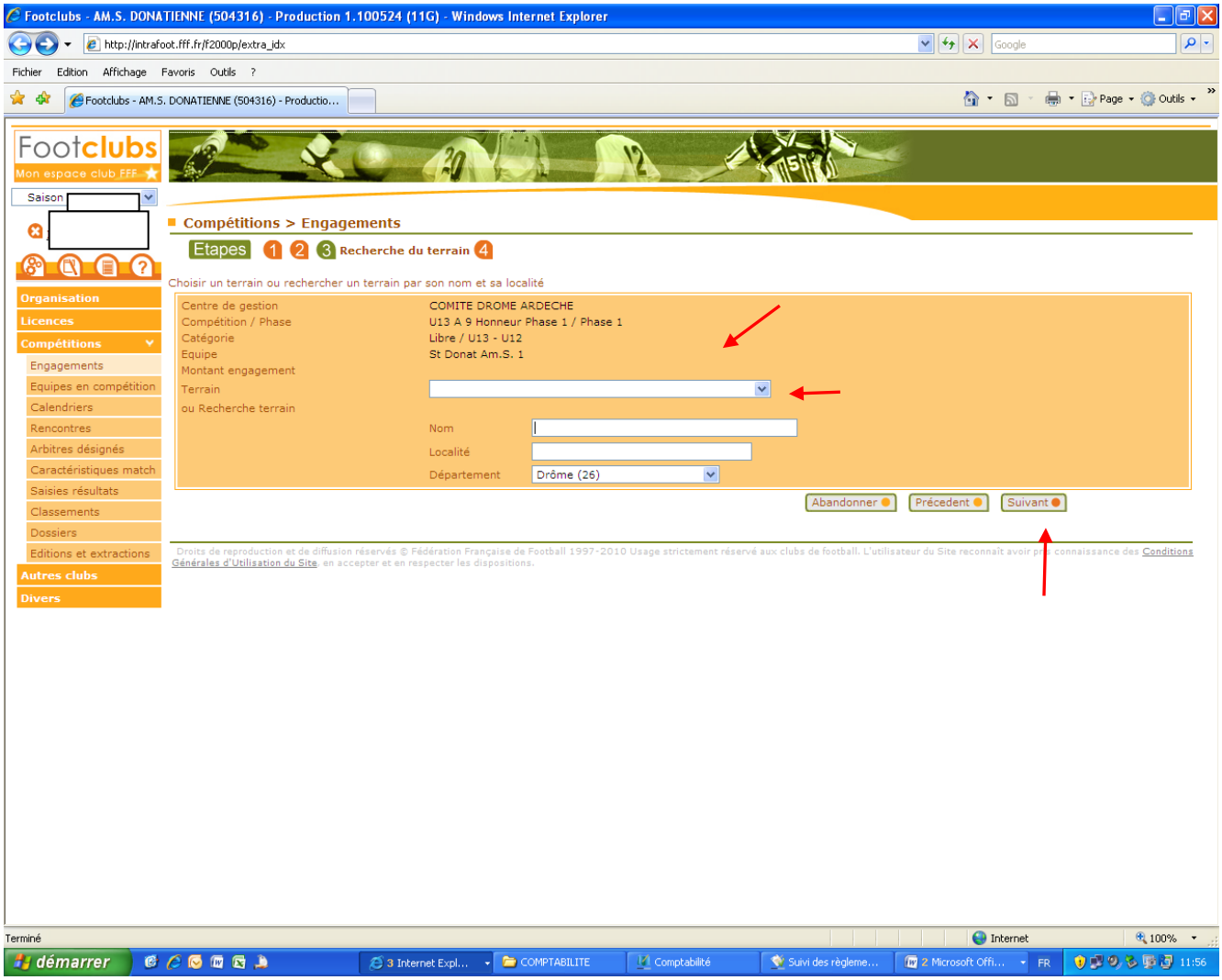

ETAPE 4 :

Desiderata : date à domicile ou à l'extérieur selon votre souhait. Demande de jumelage ou alternance choisir le type, puis l'équipe avec qui il faudra jumeler ou alterner. Puis VALIDER.

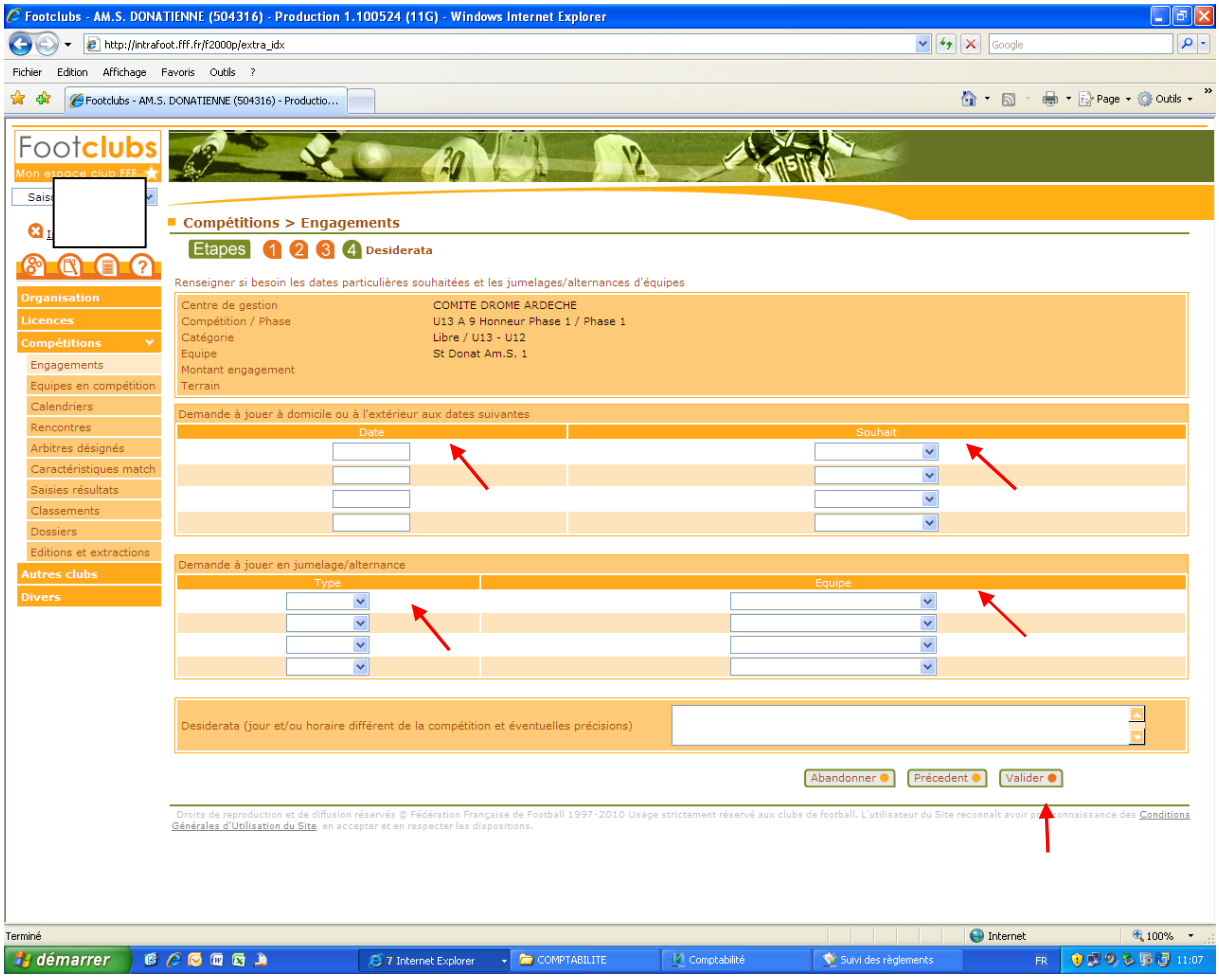

RESUME

- **Se positionner sur la saison 2022/2023.**
- **Desiderata à indiquer si nécessaire, en cliquant sur le lien pré-engagé.**
- **Accorder ou refuser le pré-engagement.**
- **Engager une équipe (Vérifier au préalable si elle ne se trouve pas pré-engagée) ou engager une équipe supplémentaire, contrôler si c'est une équipe 2, 3..à engager, bien cliquer sur la flèche à côté du nom équipe, pour sélectionner nouvelle équipe.**
- **Déclarer le terrain.**

N'oubliez pas de valider les écrans, utiliser les flèches pour voir l'écran suivant.

ATTENTION SEUL LE CLUB QUI GERE L'ENTENTE ENGAGERA L'EQUIPE DANS LA CATEGORIE CONCERNEE et ENVERRA UNE DEMANDE D'ENTENTE AU DISTRICT. (A télécharger sur notre site rubrique documents et dérouler jusqu'à documents administratifs).

PLANNING D'ENGAGEMENT DE VOS EQUIPES PAR FOOTCLUBS

Attention confirmer votre engagement <u>pour le 08.07.2022 dernier délai</u> pour les catégories D1 à D4… et suivre le planning ci-dessous :

District 1 à District 4 **Pré-engagement** **District 5** **<u>Seniors Futsal</u>** **Pré-engagement**	**Confirmer votre engagement accord ou refus pour <u>le 08.07.2022, dernier délai</u> pour les D1 à D4,** **Jusqu'au 22<u>/07/022</u> pour les D5** Pas d'engagement supplémentaire possible Pour les cas particuliers suite à des montées ou descentes… envoyer un mail à la Commission sportive en précisant le nom de votre club sans abréviation. **Confirmer votre engagement accord ou refus pour l<u>e 29.07.2022 dernier délai</u>.** Avec possibilité d'engager des équipes **supplémentaires**. (cliquer sur engager votre équipe)
Vétérans **Pré-engagement**	**Confirmer votre engagement accord ou refus pour l<u>e 29.07.2022, dernier délai</u>.** Avec possibilité d'engager des équipes **supplémentaires**. (cliquer sur engager votre équipe).
Foot Diversifié **Pré-engagement**	**Confirmer votre engagement accord ou refus <u>pour le 22.07.2022 dernier délai</u>.** Avec possibilité d'engager des équipes **supplémentaires** (cliquer sur engager votre équipe)
Féminines adultes **Pré-engagement**	**Confirmer votre engagement accord ou refus <u>pour le 04.09 2022, dernier délai</u>.** Avec possibilité d'engager des équipes **supplémentaires**. Pour les Féminines à 11 D2 (cliquer sur engager votre équipe)

U18 et U15 D1 et D2, **Pré-engagement**	**Confirmer votre engagement accord ou refus <u>pour le 16.07.2022 dernier délai</u>.** Pas d'engagement supplémentaire possible
U18 et U15 brassage **et U13 Excellence** **Pré-engagement**	**Confirmer votre engagement accord ou refus** **<u>pour le 14.08.2022 dernier délai</u>.** Avec possibilité d'engager des équipes **supplémentaires** (cliquer sur engager votre équipe)
U13 Promotion Excellence et 1ère Division **U13 U15 et U18 Féminin à 8** **Pré-engagement**	**Confirmer votre engagement accord ou refus <u>pour le 29.08.2022 dernier délai</u>** **<u>pour le 04.09.2022 dernier délai</u>** **<u>Pour les U13 15 U18 F</u>** Avec possibilité d'engager des équipes **supplémentaires**
U15 à 8 **Pré-engagement**	**Confirmer votre engagement accord ou refus <u>pour le 28.08.2022 dernier délai</u>.** Avec possibilité d'engager des équipes **supplémentaires**.
U11 **Pré-engagement**	**Confirmer votre engagement accord ou refus <u>pour le 05.09.2022 dernier délai</u>.** Avec possibilité d'engager des équipes **supplémentaires**
U9 - U7 **Pré-engagement**	**Confirmer votre engagement accord ou refus <u>pour le 09.09.2022 dernier délai</u>.** Avec possibilité d'engager des équipes **supplémentaires**
Féminines seniors Futsal **Futsal U18 Féminin** **Futsal U15 Féminin** **Pré-engagement**	**Confirmer votre engagement accord ou refus <u>pour le 30.09.2022 dernier délai</u>.** Avec possibilité d'engager des équipes **supplémentaires**.

Pour toutes les catégories de coupes il sera inutile de vous engager l'engagement est automatique
<u>envoyer un courrier seulement si votre club ne souhaite pas participer :</u>

- **A la coupe seniors René GIRAUD équipes de (réserves jouant en D5).**

- **ATTENTION SEUL LE CLUB QUI GERE L'ENTENTE ENGAGERA L'EQUIPE DANS LA CATEGORIE CONCERNEE et ENVERRA UNE DEMANDE D'ENTENTE AU DISTRICT. (A télécharger sur notre site rubrique documents et dérouler jusqu'à documents administratifs).**

Pour modifier la composition des membres de votre bureau après votre Assemblée Générale par FOOTCLUBS

Cliquer sur le menu **organisation du menu FOOTCLUBS** .

A partir du 01.07.20223 les clubs peuvent s'inscrire sur PORTAIL BLEU par le lien suivant :

https://portailclubs.fff.fr afin de désigner le super administrateur, un article détaillé paraîtra prochainement et désigner les utilisateurs comme sur FOOTCLUBS.

Chaque club à l'obligation de mettre à jour sur FOOTCLUBS les membres du bureau et VALIDER cette composition

4 membres sont obligatoires : (président, secrétaire, trésorier, correspondant), chaque membre du bureau doit avoir une adresse email renseignée qui peut-être l'adresse e-mail officielle du club.

Un club n'ayant pas mis à jour et ou validé le bureau n'aura pas accès aux menus demande de licences.

Dans un second temps, vous devez saisir pour les membres du bureau une licence dirigeant obligatoirement même si la personne détient une licence joueur.
Tant que cette formalité ne sera pas accomplie, l'édition des licences de votre club sera bloquée.

IL VOUS APPARTIENT DE FAIRE LE NECESSAIRE LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE.

Puis sur la rubrique identité club :

- Pour modifier l'identité du siège social et vos contacts : (*téléphone, adresse du siège du club, e-mail, site web).*

  Pour les contacts : (e-mail, téléphone, fax), **indiquer l'information diffusable**. Indiquer non diffusable seulement en cas de liste rouge.

- A cet endroit il sera **important de noter votre adresse e-mail officielle**.

La Ligue Auvergne Rhône-Alpes met à votre disposition des notices explicatives que vous pouvez récupérer sur le menu FOOTCLUBS saison 2022/2023, puis organisation/Centre de gestion. Cliquer sur le chiffre qui apparaît dans la colonne Document en regard de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

Ensuite sur la rubrique Membres du club :

- **Pour modifier, créer, ou supprimer un membre :** téléphone, adresse, e-mail, fax des Présidents, correspondant, vice-président …, selon les titres à votre disposition, toutefois vous ne pouvez pas créer d'autres titres.

- **Pour modifier et consulter une adresse** cliquer sur le nom de la personne.

- **Pour créer un nouveau membre :** cliquer sur créer un nouveau membre, indiquer le titre et la date de prise d'effet de fonction, puis sur suivant indiquer l'ensemble des coordonnées.

- **Pour supprimer un membre :** Sur certains titres officiels, Président, correspondant.., la date de fin n'est pas modifiable. Dans ce cas c'est la saisie d'une nouvelle personne avec le même titre qui affecte automatiquement la date de fin d'activité du membre précédent. Ceci dans le but de conserver un historique de votre club. Il faut saisir la date de fin lorsque vous en avez la possibilité pour signaler la fin de l'activité dans la fonction. Une case à cocher vous permettra aussi de supprimer une saisie erronée.

NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR CONTROLER TOUTES VOS COORDONNEES, même si vous n'avez aucun changement dans votre club. Ces informations seront diffusées sur notre site internet et sur l'annuaire.

N'oubliez pas de valider votre bureau menu organisation membres du club et « valider le bureau », Attention chaque membre du bureau doit avoir une adresse email renseignée.

DEMANDER UN ACCES A FOOTCLUBS ou PORTAIL BLEU

Le club désignera un correspondant FOOTCLUBS qui gérera les autres utilisateurs FOOTCLUBS.

PAR PORTAIL BLEU ce sera un super administrateur qui gérera les autres utilisateurs FOOTCLUBS à partir du 01.07.2023

Ci-dessous le lien qui vous permettra de vous inscrire sur portailclubs :
https://portailclubs.fff.fr

Portailclubs est un outil conçu par la Fédération Française de Football vous permettant de gérer de manière facilitée votre club. C'est un outil grâce auquel vous pourrez aisément naviguer entre tous les outils digitaux de la FFF (Footclubs / FAFA etc).
Sur Portailclubs, vous retrouverez des informations et documents qui correspondent à votre profil. Cet outil s'adresse à tous les dirigeant(e)s, éducateurs/éducatrices, arbitres et salarié(e)s de tous les clubs affiliés à la FFF.

Qui peut avoir accès à Portailclubs ?
Portailclubs est un outil de gestion et de communication dédié aux dirigeants, éducateurs et arbitres des clubs de Football. A ce titre, chaque personne ayant ce profil peut avoir accès.
Qui valide les comptes des utilisateurs des clubs ?
Les instances (FFF) valident les comptes des administrateurs des clubs. C'est ensuite à ces administrateurs de valider les comptes des utilisateurs du club.
Faut-il être licencié(e) pour avoir accès à Portailclubs ?
Non. L'outil Portailclubs est ouvert aux éducateurs / dirigeants et arbitres du club sans pour autant que la licence soit obligatoire. De la même manière, si un club veut ouvrir le portail à d'autres profils, il le peut, tant que l'administrateur du club.
Peux-tu cumuler des comptes dans plusieurs clubs ?
Oui. Un utilisateur peut avoir une fonction dans plusieurs clubs et peut donc accéder à l'outil avec plusieurs clubs. Il est très facilement possible de changer de club tout en restant sur l'outil.
Mon accès à Footclubs ne fonctionne pas depuis Portailclubs. Que faire ?
Il faut vous rapprocher du référent Footclubs de votre club. Celui-ci à la capacité de vous créer un compte Footclubs que vous pourrez très facilement lier à Portailclubs.
Pourquoi n'ai-je pas accès à l'outil FAFA et/ou Suivi du Projet club ?
C'est certainement parce que vous n'avez pas le profil "Projet club" sur Footclubs. Rapprochez vous de votre référent Footclubs pour avoir accès à ces outils.

Qui contacter en cas de problème ?
Si vous rencontrez des problèmes sur Portailclubs, contactez portailclubs@fff.fr

Se connecter sur le site internet du District cliquer sur le LOGO FOOTCLUBS **entrer le code d'accès de votre club puis le mot de passe ;**
Sous **le logo FOOTCLUBS,** cliquer **sur Démarches administratives « demander à ouvrir l'accès à Footclubs ».** Vous remplirez **un formulaire, en indiquant le nom du correspondant Footclubs**, imprimer le courrier qui s'affiche après enregistrement de la demande. **Ce courrier devra être envoyé à la LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES DE FOOTBALL,** qui à réception, **ouvrira l'accès au service en communiquant au correspondant Footclubs par mail son code d'accès et son mot de passe.**

MODIFICATION DU CORRESPONDANT FOOTCLUBS :

Le club peut demander à changer de correspondant FOOTCLUBS en remplissant la demande en ligne, avec vos codes d'accès et mot de passe, faire signer le courrier de demande par le Président et en renvoyant à la Ligue qui traitera dès réception.

Le club peut aussi demander à fermer tous les accès en remplissant la demande en ligne, en faisant signer le courrier de demande par son Président et en l'envoyant à la LIGUE qui traitera dès réception.

Le correspondant FOOTCLUBS doit contrôler la liste des utilisateurs chaque saison